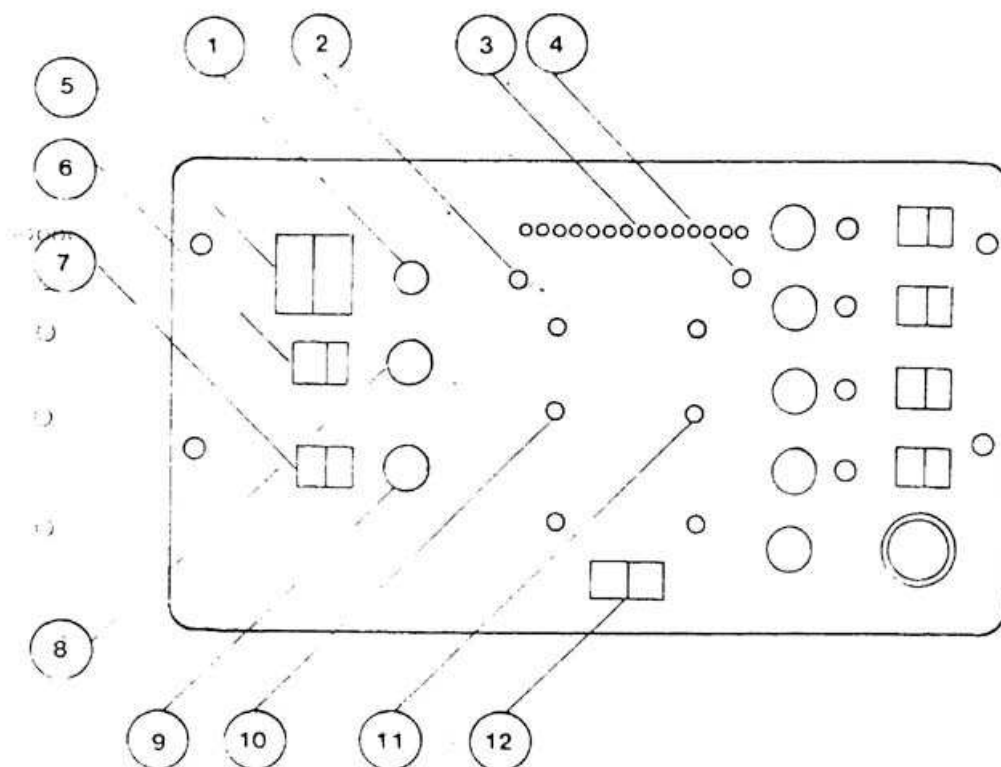


ALIMENTATION A717D

L'alimentation type A 717 se compose d'un transformateur avec redresseur 230/12 V 180 W, d'un chargeur de batterie automatique 12 volts 8 ampères maximum et d'un panneau de contrôle et de distribution de l'ensemble des circuits électriques du véhicule.

L'alimentation A 717 D est prévue pour une alimentation par 2 batteries. La recharge des deux batteries se fait simultanément lorsque le véhicule roule (moteur tournant). L'utilisation sur la cellule à l'arrêt se fait sur la batterie auxiliaire (B2) uniquement.



1 - DESCRIPTIF DE FONCTIONNEMENT

a - Sur batterie

- Tous les circuits d'utilisation 12 V sont alimentés directement à partir de la batterie. Ces circuits sont protégés comme suit :

- Relais/moteur : Fusible 6,3 x 32 10 Amp.
- Pompe : Fusible 6,3 x 32 10 Amp.
- Auxiliaire (A1) : Fusible 6,3 x 32 8 Amp.
- Auxiliaire (A2) : Fusible 6,3 x 32 5 Amp.
- Prise 12 V : Fusible 6,3 x 32 10 Amp.

Le circuit auxiliaire A2 est alimenté en permanence par la batterie. Il doit être employé pour les utilisations nécessitant une alimentation 12 V filtrée (télévision, radio, Plasma TV, etc...)

- Prise 12 V : + au centre 100 W
- à l'extérieur

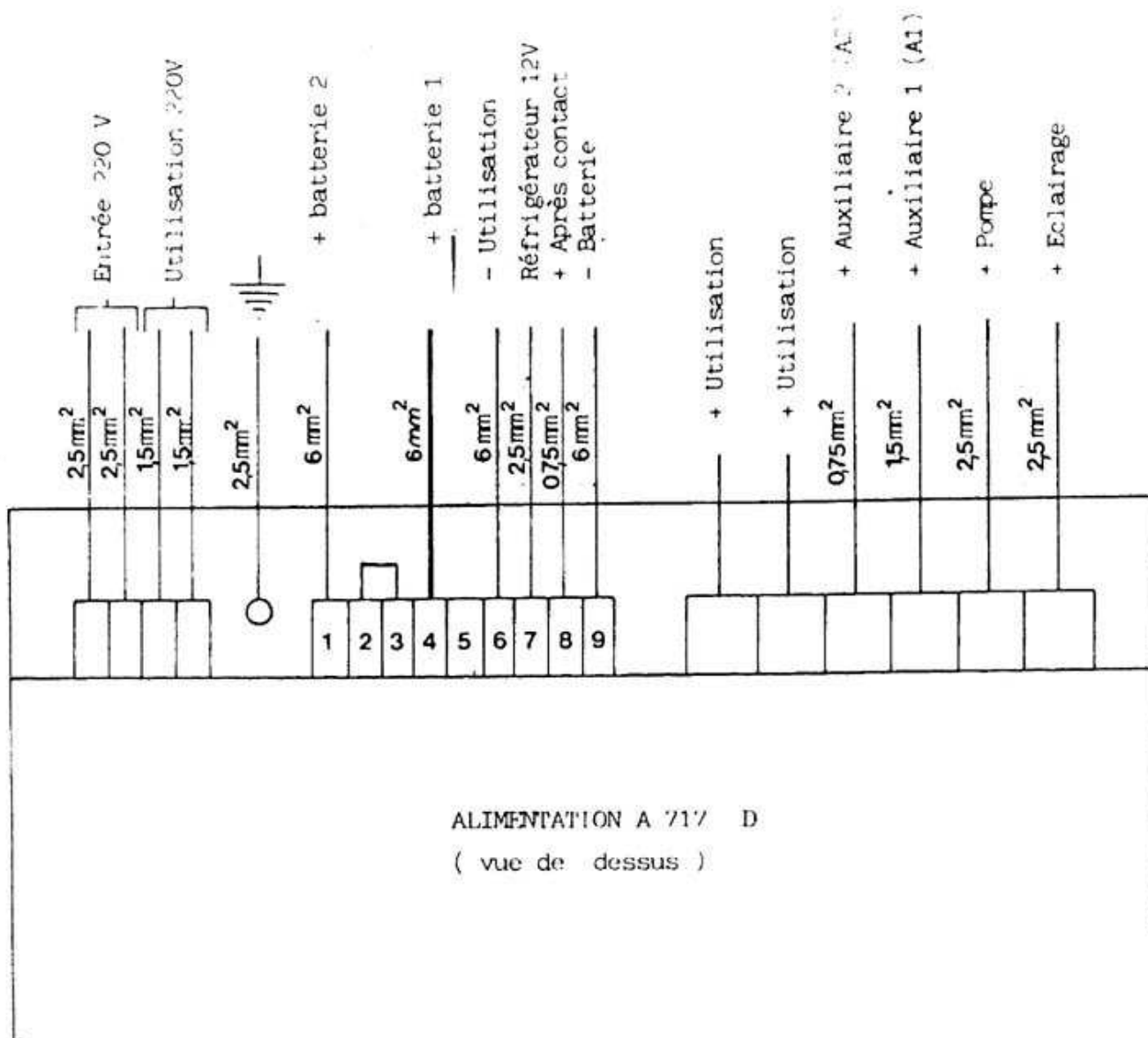
- L'indicateur 3 donne une indication sur l'état de charge de la batterie. Afin d'éviter une décharge profonde de la batterie (indicateur dans la zone rouge) stopper immédiatement toute consommation sous 12 V sous peine de non redémarrage du véhicule (alimentation avec batterie unique).
- Afin de limiter la décharge de la batterie, le réfrigérateur ne fonctionne sous 12 V que si le contact du véhicule est établi (moteur en marche). La signalisation du fonctionnement du réfrigérateur est effectuée par le voyant 2.
- Les jauges 10 et 11 permettent de juger l'état de remplissage des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées. Afin que la mesure soit précise veiller à ce que le véhicule soit horizontal.

b) Sur secteur 220 V

- En présence du 220 V sur la cellule du camping-car (soit en parallèle raccordé), le voyant (1) est allumé.
- L'interrupteur voyant (5) assure la coupure générale bipolaire du réseau 220 V.
- L'interrupteur (6) commande la mise en marche du coffret transformateur-chargeur. La protection est assurée par le fusible 3 type 6,3 x 32 2 Amp.
- L'interrupteur (7) assure la commande du réseau des utilisations 220 V (prises, réfrigérateur, etc...). La protection est type 6,3 x 32 10 Amp. permet une utilisation maximum de 2000 W.
- Les utilisations 12 volts (sauf circuit A2) et la prise auxiliaire sont maintenant alimentées par le transformateur redresseur. Le chargeur assure alors la recharge de la batterie sous un régime de charge de 8 amp. maximum. La fin de charge est signalée par le voyant (4). Le réenclenchement du chargeur se fera automatiquement dès que la tension de la batterie sera redescendue en deça d'un minimum.

II - RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION A 717 D

2.1. Montage deux batterie

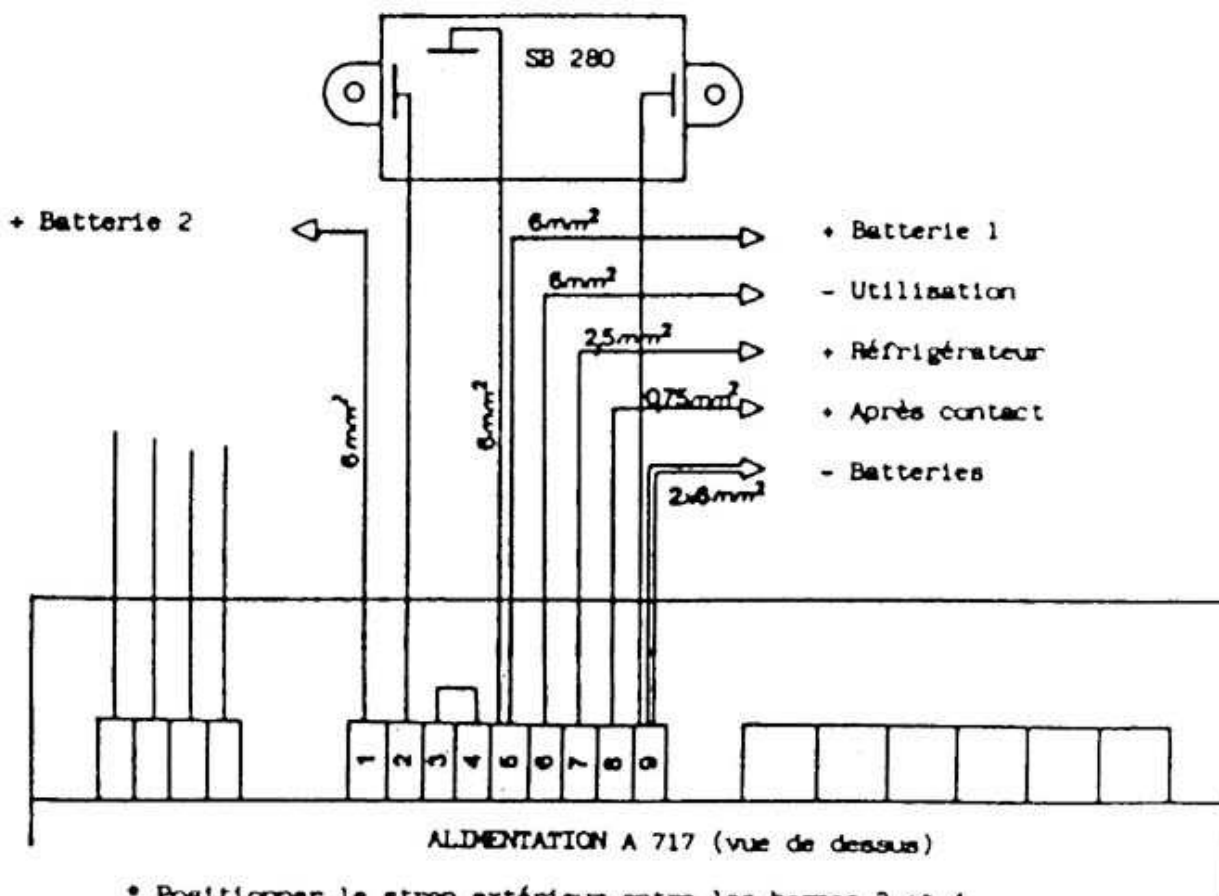


- Respecter la section des fils indiquée sur schéma.
- Les liaisons des différentes utilisations 12 volts sont à relier aux cosses de la borne 6.
- Placer le strap extérieur entre les bornes 2 et 3.

2.2. Montage deux batteries plus séparateur SB 280

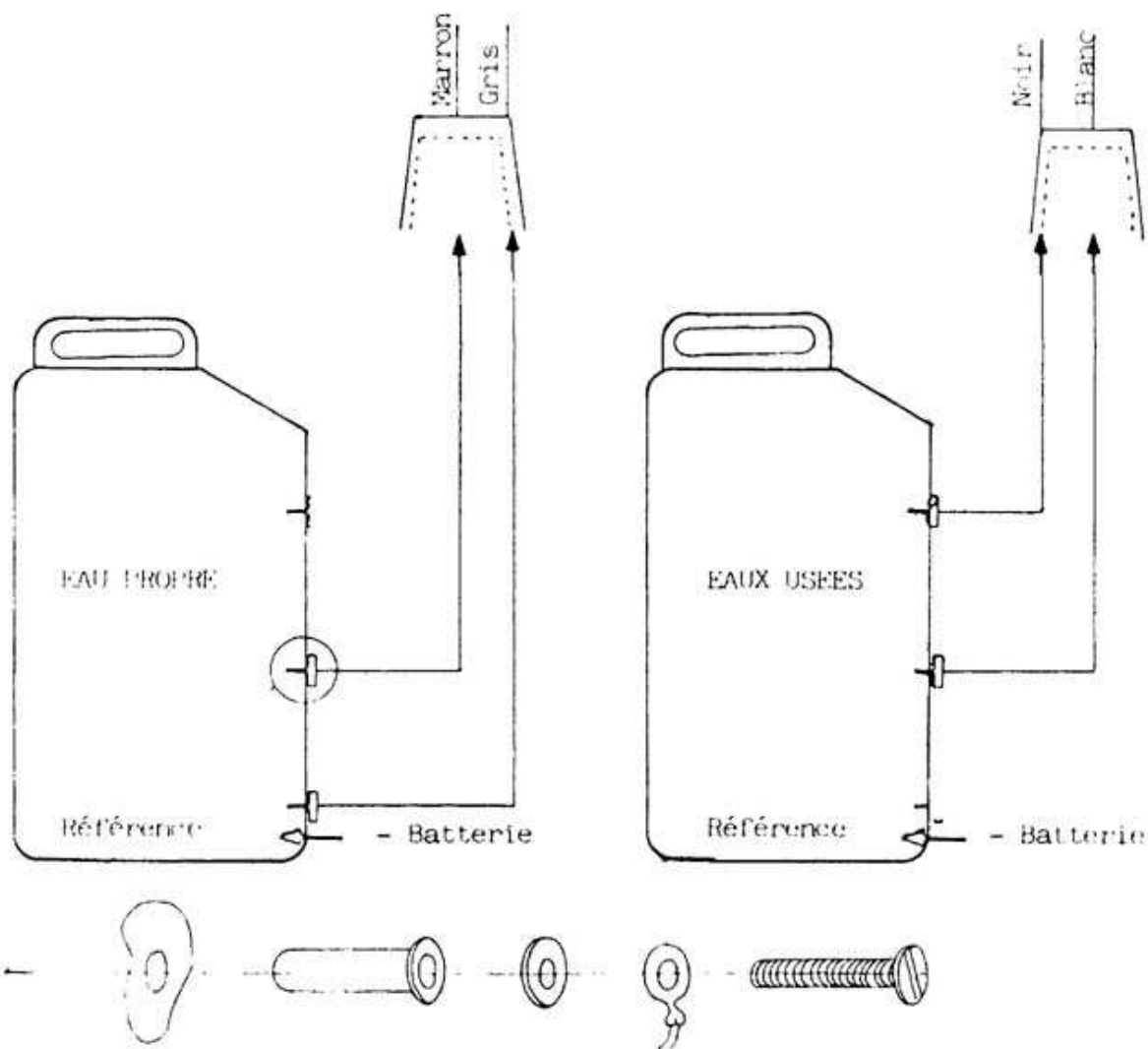
L'adjonction du séparateur SB 280 A permet :

- A) la recharge de la batterie auxiliaire à partir de l'alternateur d'origine du véhicule dans de bonnes conditions, sans surcharge : recharge prioritaire de la batterie véhicule puis de la batterie auxiliaire.
- B) L'utilisation simultanée en décharge des 2 batteries jusqu'à une tension déterminée où il isole alors la batterie principale permettant ainsi de toujours assurer le démarrage du véhicule, tout en conservant l'utilisation 12 V à partir de la batterie auxiliaire.
- C) La recharge des 2 batteries à partir de l'alimentation : recharge prioritaire de la batterie auxiliaire, puis recharge de la batterie principale (l'alimentation est pourvue d'un dispositif écrêteur de surtension protégeant l'alternateur).



* Positionner le strap extérieur entre les bornes 3 et 4.

111 - MONTAGE DES SONDÉS SUR RESERVOIRS



- Tracer sur le réservoir la position des sondes en fonction de la géométrie et du volume de celui-ci. La sonde de référence est toujours placée en bas du réservoir (environ 5 cm du fond).

Etager la position des autres sondes :

- Eau propre : 1/4 - 1/2 et 3/4 de la hauteur du réservoir
- Eaux usées : 1/4 - 1/2 et 3/4 de la hauteur du réservoir.

- Sertir sur les cosses rondes au départ de chaque sonde un fil (0,7 mm²) de couleur différente afin de faciliter le repérage.
- Ramener les 6 fils venant des sondes au niveau du coffret A 117.
- Sertir les languettes appropriées aux extrémités de ces fils et les placer dans les coupleurs en respectant la correspondance des couleurs du schéma ci-dessus.